



Peut on reprendre le travail avant la fin de l'arrêt

Par **Bienfu**, le **12/12/2012** à **19:18**

Suite à une demande d'entretien par le dirigeant car étant un arrêt de travail depuis quelques jours, celui ci me demande de reprendre si possible avant la fin de cet arrêt soit à mi temps ou complet de rencontrer mon médecin traitant avec son éventuel accord.

Quels sont les risques?

Précision ; la Ste est en restructuration.

Merci de vos réponses.

Par **Lag0**, le **12/12/2012** à **19:23**

Bonjour,

Il est toujours possible pour un salarié de reprendre le travail avant la fin de l'arrêt. C'est même théoriquement une obligation quand le salarié est "guéri" plus tôt que prévu.

Mais il faut avant cela que le salarié en informe la sécurité sociale afin que celle-ci cesse de verser les IJSS.

Par **Bienfu**, le **12/12/2012** à **19:37**

Est ce que je dois en avertir également le médecin traitant?